
De:
Envoyé: samedi 28 janvier 2012 14:51
À: Geipan
Objet: Re: PV COUERON (44) 07 10 2011 - EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES SUITE A SUGGESTION LANTERNES

Bonjour,

merci pour votre retour.

Je vous confirme que l'observation dont j'ai été témoin ne ressemble pas à des lanternes thaïlandaises*. Les formes triangulaires étaient bien visibles, distinctes et la trajectoire d'ensemble rectiligne jusqu'à la perte d'observation.

J'aurais aimé cette explication ; pour la petite histoire, j'ai utilisé ces "jouets"* au cours d'un Noël récemment en montagne et effectivement, cela peut être impressionnant pour une personne extérieure à l'évènement.

J'ai effectué des recherches, principalement sur le web, et pour être honnête avec vous, la seule explication "rationnelle" selon moi, serait un ensemble d'avions furtifs.

Hormis des photos glanées "à droite à gauche", je ne connais rien de la technologie globale, en particulier sur l'éclairage vu du sol et le silence.

Je me doute qu'il s'agit d'un sujet sensible et stratégique touchant à la Grande Muette, mais en dehors d'un phénomène extra terrestre, tentant vu que nous sommes en 2012..., je vous avouerai que je ne "vois" rien d'autre.

Peut-être aurez vous de quoi éclairer ma lanterne (!).

Respectueusement

From: [Geipan](#)
Sent: Friday, January 27, 2012 3:46 PM
To:
Subject: RE: PV COUERON (44) 07 10 2011 - rappel de la part du témoin

Bonjour,

Nous avons analysé votre témoignage :

le fait qu'il y ait plusieurs points lumineux en déplacement nous fait penser à des lanternes thaïlandaises, mais la forme en triangle que vous décrivez n'est pas cohérente avec cette hypothèse; de plus, la direction du déplacement que vous décrivez (vers Sud ouest) est perpendiculaire au vent (NO vers SE) , si l'on suit les relevés de Nantes et St Nazaire. Cette hypothèse est donc difficile à justifier.

Si vous pensez que votre observation peut être celle de lanternes thaïlandaises (voir notre dossier

[http://www.cnes-geipan.fr/fileadmin/documents/INFORMATION_GEIPAN -
LES LANTERNES VOLANTES UNE MEPRISE COURANTE GPUBLIC.pdf](http://www.cnes-geipan.fr/fileadmin/documents/INFORMATION_GEIPAN_-_LES_LANTERNES_VOLANTES_UNE_MEPRISE_COURANTE_GPUBLIC.pdf))

merci de nous en informer, nous privilégierons cette hypothèse, et admettrons qu'un vent local a pu faire déplacer les lanternes vers le Sud Est.

Si vous ne reconnaissez pas ces lanternes, merci de nous dire si vous confirmez bien la forme triangulaire de ces objets, ainsi que la direction de déplacement.

Sincèrement

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés
Direction Adjointe du
Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN
31401 TOULOUSE CEDEX 9
Boite Postale Interne 2911
Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82
<http://www.geipan.fr>

De :

Envoyé : mercredi 25 janvier 2012 21:29

À : Geipan

Objet : PV COUERON (44) 07 10 2011 - rappel de la part du témoin

Bonjour,

je suis sans nouvelles depuis quelques mois maintenant.

Quelle suite avez vous donné à l'observation ?

Cordialement

From: [Geipan](#)

Sent: Tuesday, October 11, 2011 9:32 AM

To:

Subject: RE: v: observation 07/10/2011 2COUERON (44) 07 10 2011 - AR QUESTIONNAIRE - DEMANDE DE PV

Merci d'avoir fait si vite.

Nous attendons donc le PV, et nous ouvrons d'ores et déjà un cas d'observation intitulé COUERON (44) 07 10 2011.

Merci de le rappeler pour toute correspondance.

Bien cordialement,

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du
Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN
31401 TOULOUSE CEDEX 9
Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82
<http://www.geipan.fr>

De :

Envoyé : lundi 10 octobre 2011 18:47

À : Geipan

Objet : Re: v: observation 07/10/2011 2COUERON (44) 07 10 2011 - AR QUESTIONNAIRE - DEMANDE DE PV

Bonjour,

procès verbal d'observation réalisé ce jour vers 18h auprès de la gendarmerie .

J'ai transmis le questionnaire qui a été joint au PV.

Je n'ai cependant pas eu de copie du PV.

Dans l'attente d'éclaircissement sur ce phénomène.

Cordiales salutations.

From: [Geipan](#)

Sent: Monday, October 10, 2011 9:43 AM

To:

Subject: v: observation 07/10/2011 2COUERON (44) 07 10 2011 - AR QUESTIONNAIRE - DEMANDE DE PV

Cher Monsieur,

Nous vous remercions pour le questionnaire que vous avez bien voulu nous renvoyer, concernant l'observation citée en objet.

Nous vous rappelons cependant les termes qui figurent sur notre site internet :

J'ai réalisé une observation, que dois-je faire ?

Si vous vous trouvez en zone de gendarmerie, vous ferez établir un procès verbal qui nous sera retransmis.

Le GEIPAN est lié à la Gendarmerie Nationale par une convention de fonctionnement (**PROTOCOLE CNES/DGGN (DCT/DA/2011-0005976 -DGGN/DOE/SDDOP 30840)**).

Il est indispensable, si vous résidez dans une zone couverte par la Gendarmerie Nationale, que vous vous rendiez dans votre brigade locale afin que les gendarmes puissent établir un **Procès Verbal de renseignement administratif enrichi de votre d'audition**. Cette démarche permet de donner un grand poids à votre témoignage, ainsi que l'ouverture très rapide par les gendarmes d'une **enquête administrative** locale auprès des aéroports, services météo etc. En cas de difficulté, vous pouvez faire référence au protocole mentionné ci-dessus et produire ce mail pour appuyer votre démarche.

Nous vous conseillons de vous rendre, **muni du questionnaire**, à la gendarmerie, qui récupèrera ainsi des éléments utiles pour établir le PV. Une copie du Procès Verbal alors établi nous sera ensuite directement transmise.

Merci de nous tenir informés de votre démarche à ce sujet,

Bien cordialement,

GEIPAN